



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL RESEAU DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

N° 1 - 10 juillet 2023

EN RESUME

Tigre de la Vipérine : Premier cas détecté sur le continent

Pyrale du buis: Vol en cours

Processionnaire du pin: Premiers papillons piégés

Berce du Caucase: Floraison en cours

SOMMAIRE

Redémarrage du BSV JEVI.....P2

Le réseau JEVI en Bretagne.....P3

Ravageurs.....P4

Tigre de a Vipérine

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Processionnaire du chêne

Plantes invasives.....P8

Berce du Caucase

Raisin d'Amérique

Redémarrage du BSV JEVI

Après une année d'absence, le Bulletin de la Santé du Végétal (BSV) pour la filière Jardin, Espaces Verts et Infrastructure est de retour. Le BSV JEVI s'inscrit dans une volonté de veiller à la sécurité sanitaire de notre territoire, en ce qui concerne les bioagresseurs des végétaux (insectes, champignons, bactéries, virus, ...).

Les espaces verts peuvent représenter une porte d'entrée de bioagresseurs préjudiciables aux végétaux et concourir à leur dissémination. Cette initiative s'appuie sur le principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'impact économique et écologique pouvant être considérable.

Ce BSV JEVI intègrera également la surveillance d'espèces nuisibles à la santé humaine et s'inscrit ainsi dans une démarche One Health (« une seule santé »). Cette approche transversale de la sécurité sanitaire met en relation l'Homme, l'Environnement et le végétal.

Ce réseau est soutenu financièrement par la DRAAF Bretagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Son animation est confiée à la FREDON Bretagne.



N° 1 - 10 juillet 2023



Le réseau JEVI en Bretagne

Rejoignez le réseau d'observateurs

Le réseau d'épidémiosurveillance en Bretagne va s'appuyer sur les observations de problèmes sanitaires sur végétaux faites par des agents de FREDON Bretagne, des sociétés d'horticulture, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la Surveillance Biologique du Territoire. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir.

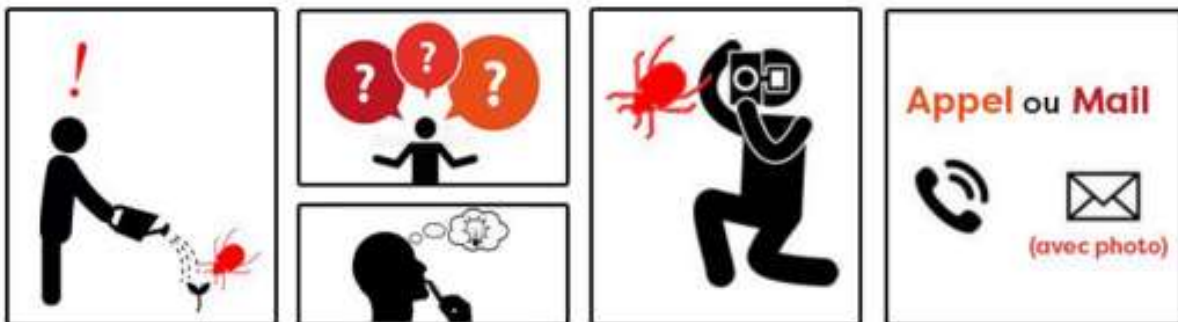
Dans le cadre de la remise en route du BSV JEVI, nous sommes à la recherche d'observateurs afin de constituer notre réseau. Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Participez au réseau en signalant vos observations :

Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes...) ou toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés doivent être signalés. La surveillance biologique du territoire repose sur une démarche collective qui permet de mettre en place des mesures de gestion visant à limiter la propagation des bioagresseurs qui menacent le patrimoine végétal ou peuvent avoir une répercussion sur la santé (poils urticants des chenilles processionnaires, le pollen allergisant de l'ambrosie ou encore toxicité du raisin d'Amérique...)

Vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs? N'hésitez pas à nous contacter :

Julien Kervella FREDON Bretagne: julien.kervella@fredon-bretagne.com



Crédit : BSV JEVI FREDON Nouvelle-Aquitaine

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à julien.kervella@fredon-bretagne.com. FREDON Bretagne est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.

Ravageurs

Le Tigre de la Vipérine : *Dictyla indigena*

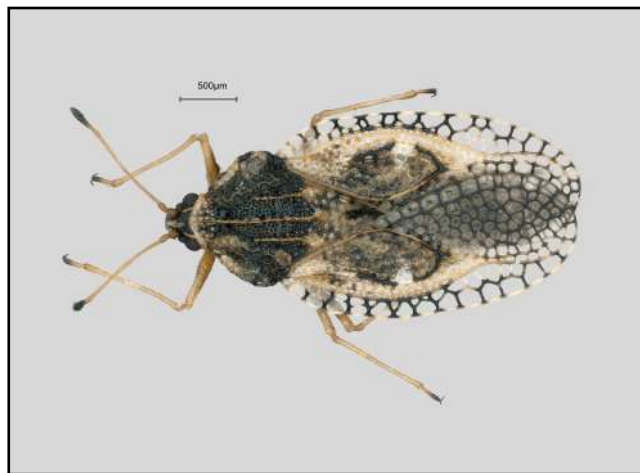
Cet tigre, découvert en France pour la première fois en 2019 sur l'île de Bréhat (Côtes d'Armor), vient d'être signalé pour la première fois sur le continent sur la commune de Ploubazlanec distante d'environ 2 km de l'île.

Description:

Cet insecte piqueur-suceur, de l'ordre des hémiptères et de la famille des Tingidae, a été classifié en 1858 par Thomas Vernon Wollaston. Cette petite punaise, est présente au Cap Vert, à Madère et dans les îles Canaries. *Dictyla indigena* n'est pas un organisme nuisible réglementé dans l'Union Européenne. N'hésitez pas à inspecter vos vipérines et à nous contacter si vous avez un doute, cela nous permettra d'en savoir plus sur la distribution de cet insecte.

Dégâts:

Dictyla indigena provoque des piqûres d'alimentation à la face inférieure des feuilles et prélève du liquide des cellules végétales engendrant des décolorations et des dépigmentations de feuilles. En cas de fortes attaques les plantes peuvent être affaiblies, ce qui limite la croissance de celles-ci.



Deux larves et un adultes
de *Dictyla indigena*
(Photo: FREDON Bretagne)



Dégâts sur feuille:
Dépigmentation
(Photo: FREDON Bretagne)

La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

Un réseau de piégeage de papillon de pyrale du buis a été mis en place sur 7 communes. Le vol de la première génération de papillon de pyrale du buis a débuté fin mai / début juin. Les premières chenilles de la génération 2023 risquent d'émerger ou ont déjà émergé. Il est donc important de bien inspecter les buis en commençant par l'intérieur de ceux-ci.

Description:

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est un lépidoptère de la famille des Crambides (Crambidae). Originnaire d'Asie, elle a été découverte pour la première fois en Allemagne au milieu des années 2000 et, en France, en 2008.

Les chenilles de la pyrale du buis deviennent actives au printemps (environ mi mars) et commencent alors à se nourrir. Les températures optimales auxquelles elles s'alimentent sont comprises entre 18°C et 30°C. Selon le climat, le cycle de la pyrale peut se répéter 2 à 3 fois par an.

La chenille non urticante peut atteindre 50 mm de long. Son corps à dominante verte est doté de rayures blanches et jaunes et de séries de points noirs cerclés de blanc. Sa tête est noire luisante.

La chrysalide de 15 à 20 mm de long vire du vert au brun avec l'âge. Ce cocon de soie est tissé à l'intérieur du feuillage.

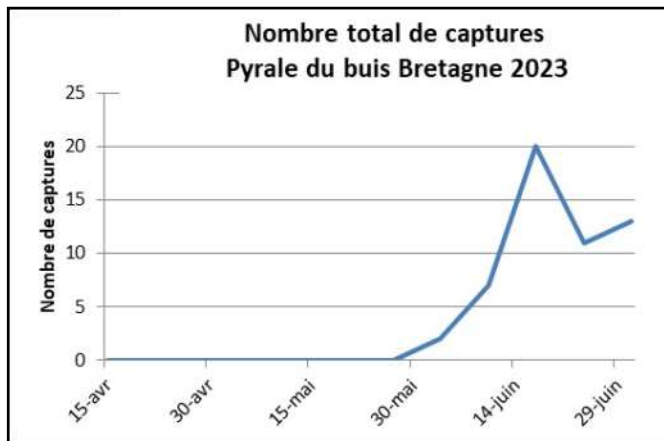
La papillon nocturne quant à lui a une envergure de 36 à 44 mm. Ses ailes habituellement blanches à reflets violets sont dotées d'une large bande brun - bronze. Le corps est généralement blanc sauf la tête, le prothorax et l'extrémité de l'abdomen qui sont brun-bronze. Il est rare que les ailes et le corps puissent être presque entièrement bruns.

Dégâts:

Les chenilles provoquent une défoliation importante et rapide des plants de buis. Pour l'instant ce ravageur n'a attaqué que du buis et *Ilex crenata* en France mais en Asie, on peut la retrouver sur du houx à feuilles pourpres (*Ilex purpurea*), sur fusain du Japon (*Euonymus japonicus*) et sur fusain ailé (*Euonymus alata*).

Ce lépidoptère présente donc une menace pour les pépinières, les parcs, les jardins mais aussi les buissons de buis qui poussent de manière spontanée en forêt. Si l'attaque est trop importante, cette dernière peut devenir fatale pour le végétal.

On peut détecter sa présence grâce aux fils soyeux et aux déjections verts foncés. L'aspect esthétique est également impacté par un brunissement du feuillage.



Œufs de pyrale du buis
(Photo: www.insecte-net.fr)



Dégâts de pyrale du buis sur
buis de bordure
(Photo: FREDON Bretagne)

Méthode de lutte:

En préventif:

- Mettre en place des pièges à phéromones qui permettent de capturer les mâles, donc limiter les fécondations de femelles et ainsi être avisé de leur présence pour une mise en alerte;
- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;
- Couvrir des pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour;

En curatif:

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis;
- Couper les parties atteintes et les brûler;
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou brûler les chenilles;
- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages;
- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique;
- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;



Papillon mâle de pyrale du buis
(Photo: FREDON Bretagne)

La processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place sur 18 sites: Le Faou, Argol, Quimper, Guipavas, Landerneau, Morlaix pour le Finistère, Taden, Yvignac la Tour, Lannion, Loudéac, Ploufragan, Saint Brieuc pour les Côtes d'Armor, Serent, Sarzeau, Pluneret pour le Morbihan et Liffré, Saint Lunaire et Iffendic pour l'Ille et Vilaine. Les premiers papillons ont été piégés la semaine dernière.

Description:

Le papillon est nocturne et présente un aspect différent selon le sexe. Cet insecte a un cycle annuel (1 génération par an). Sa présence est facilement repérable.

L'hiver par de gros nids soyeux blancs dans les pins et parfois les cèdres et de février à début mai par des processions au sol pouvant être assez spectaculaires.



Chenilles de processionnaire du pin
(Photo: FREDON Bretagne)



Quels risques, à quelles périodes ?

Sur les humains et animaux:

- Chenilles porteuses de poils urticants. Les poils urticants se présentent sous forme de petits harpons venimeux qui ont la faculté de rentrer dans les couches inférieures de l'épiderme.
- Les réactions chez l'humain et l'animal peuvent être des œdèmes, des éruptions cutanées, des démangeaisons, des allergies, de l'œdème conjonctival, cataracte, décollement de la rétine...



Papillon femelle à gauche et mâle à droite
(Photos: FREDON Bretagne et André Lequet)

Sur le végétal:

- Des défoliations fortes à très fortes, peuvent entraîner une perte de croissance et un affaiblissement des arbres, rarement leur mort.

Périodes de risques:

- De février à début mai selon la situation géographique:
La chenille est au stade le plus urticant et sa présence au sol est dangereuse pour les individus notamment les enfants et pour les animaux. La présence au sol de la chenille est d'autant plus dangereuse qu'elle sort en milieu de journée par beau temps.
- L'hiver:
Le vent provoque la libération des poils urticants contenus dans les nids et les dissémine générant des risques d'accidents allergiques.
L'évolution de climat ces dernières années (notamment les hivers très doux) nous a permis d'observer des processions bien plus précoces pouvant se déclencher en octobre!

Méthode de lutte:

Consulter le recueil des méthodes de luttés de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)

La processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place sur 10 sites, Plougastel-Daoulas, Quimper pour le Finistère, Saint Jacques de la Lande, Iffendic pour l'Ille et Vilaine, Trévé, Saint Briec, Plémet, Yvignac La Tour, La Motte pour les Côtes d'Armor et Serent pour le Morbihan. Pour le moment aucun papillon n'a été piégé.

Description:

Le papillon nocturne a des ailes antérieures grises, plus claires à la base et des bandes transversales sombres diffuses. Les ailes postérieures sont blanchâtres.

La chenille mesure environ 40 mm de longueur est de couleur gris clair et présente une bande dorsale noire.



Chenilles de processionnaire du chêne
(Photo: FREDON France)



Les papillons volent au cours de l'été, de fin juillet à mi-août. La ponte se produit en août. Les œufs passent l'hiver sous forme d'œufs.

Les chenilles apparaissent en avril et se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux où elles construisent des nids après 2 à 3 mois. Elles s'alimentent jusqu'en juillet puis elles se nymphosent. Ces nids peuvent être accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage. Les adultes apparaissent 30 à 40 jours plus tard.

Quels risques, à quelles périodes ?

Sur le végétal:

La chenille consomme des feuilles mais pas les nervures de celles-ci. Outre l'aspect inesthétique, la défoliation peut entraîner un affaiblissement des arbres voir leur mort en cas d'attaques répétées et importantes.

Sur les humains et animaux:

Les poils urticants des ces chenilles peuvent provoquer des réactions allergiques graves chez les humains et les animaux, la période de risque se situe entre mai et fin juillet.

Méthode de lutte:

Consulter le recueil des méthodes de lutte de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)



Nid de chenille processionnaire du chêne
(Photo: FREDON France)

Plantes invasives

Berce du Caucase

Les berces sont en fleur !

La saison estivale est arrivée et avec elle les premières berces du Caucase en fleur. Ces dernières atteignent facilement les 5 mètres de haut et arborent à leurs sommets plusieurs ombelles florales blanches. Malgré l'attrait de leur taille impressionnante, il faut rester prudent et veiller à ne surtout pas les toucher sans protection adéquate (voir photo).

Pour rappel : La sève phototoxique de cette plante brûle la peau jusqu'au 3^e degré et laisse la peau sensible au soleil durant des années après le contact avec la sève.

Pour aller plus loin : Vous trouverez le moyen de lutte pratiqué par la FREDON Bretagne lors des campagnes d'arrachages qui ont lieu de mai à juin - <http://www.fredon-bretagne.com/comment-lutter-contre-la-berce-du-caucase/>



N° 1 - 10 juillet 2023





Berce du Caucase de plus de 2 mètres de haut
(Photo: FREDON Bretagne)



Ombrelles florales de la berce du Caucase
(Photo: FREDON Bretagne)

Astuce : Pour ne plus confondre la berce du Caucase avec la berce commune, il suffit de compter le nombre de rayon de l'ombelle centrale. S'il y a plus de 30 rayons, alors il s'agit d'une berce du Caucase.

Raisin d'Amérique

Les fruits sont formés sur les grappes!

Les plants de raisin d'Amérique sont arrivés au stade florale voire, pour certain, à la fructification. Avec leur taille imposante de plus de 2m de haut et leurs grappes rosées, il est devenu facile de les identifier. Le risque d'ingestion de la plante est d'autant plus élevé à présent que les grappes sont en fruit. Il est important de rappeler que l'ensemble de la plante est toxique (tige, feuille, fruit...) et ce, à tous les stades de sa croissance.



Pied de raisin d'Amérique en fleur et en fruit
(Photo: Fredon Bretagne)

Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVILLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.